

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 juillet 2021

Convocation du 16 juillet 2021 - Secrétaire de séance : Frédéric PITEL

COMPTE-RENDU

Présents : Messieurs Dominique GROS, Stéphane GROS, Quentin GROS, Walter BARTH, Frédéric PITEL,
Excusé(e)s : M. Tony CARGNELUTTI qui donne pouvoir à M. Frédéric PITEL et Mme Cléa CASAGRANDE

Secrétaire de séance : M. Frédéric PITEL

Ordre du jour en session ordinaire :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 juin 2021 :
approuvé à l'unanimité des présents.

Délibération :

Effacement rural : enfouissement de la haute-tension, des lignes téléphoniques et pose de fourreaux pour la fibre.

1^{ère} tranche 2022 : des garages communaux de Boulème jusqu'au croisement du chemin « Les Cernois », « Chez Bussod » avec pose d'un transformateur :

Effacement rural : ETUDE 2

	Taux sur montant aidé	Montant des travaux aidés	Coût total des travaux
Montant des travaux projetés TTC (1)			143 240.35 €
* Prestation au choix de la collectivité entraînant une plus value par rapport au bordereau de prix			
* Participation selon les critères votés au conseil syndical du 28 novembre 2020, base HT		70 000.00 €	
Participation des financeurs	76.70 %		53 690.00 €
Récupération de la TVA par le SIDEC			21 965.74 €
Solde net à la charge du demandeur			67 584.61 €

Infrastructure téléphonique sur travaux d'effacement et renforcement : ETUDE 2

	Taux sur montant aidé	Montant des travaux aidés TTC	Coût des travaux TTC
Montant des travaux projetés (1)			12 240.52 €
* Prestation au choix de la collectivité entraînant une plus value par rapport au bordereau de prix			
* Participation selon les critères votés au conseil syndical du 28 novembre 2020		12 240.52 €	
Participation des financeurs	20.00 %		2 448.10 €
Solde à la charge du demandeur	80.00 %	9 792.42 €	9 792.42 €
Solde total à la charge du demandeur :			77 377.03 €

Vote 6 voix POUR (dont 1 pouvoir)

2^{ème} tranche (à valider) pour 2024 : réalimentation en basse-tension du transformateur (lignes téléphoniques et fourreaux fibres inclus) se situant « Chez Bussod » vers « Les Cernois » et « Chez Millet ».

Informations & Questions diverses

- Travaux en cours :

Parking Les Mouilles : travaux très satisfaisants : la finalisation du chantier par la pose de panneaux et le marquage au sol du stationnement se fera fin août, par la sté EUROVIA. Un nouveau panneau d'affichage sera également posé comprenant une boîte à livres, par la sté Nicolet.

Cour de la mairie : travail soigné, le muret a été refait par la Sté Bodet, le revêtement par la sté Eurovia. D'ici septembre est programmé le marquage au sol, la pose de la marquise et du panneau mairie.

VC2 : Eurovia a procédé dans un premier temps au reprofilage du chemin, il interviendra fin août pour le revêtement bicouche.

Bardage de la façade sud du bâtiment de Boulème : un retard de livraison dans la fourniture de la laine de bois retarde le début du chantier.

Programmation à venir.

- Point à temps, entretien des routes : il sera programmé une réalisation de point à temps prochainement.

- **DECI : La défense extérieure contre l'incendie de la commune de BELLECOMBE**
Lecture de l'arrêté (préparé par ED TECH) transmis en Sous-Préfecture le 19 juillet 2021 pour contrôle de légalité, il sera ensuite transmis au SDIS pour avis. Selon l'avis du SDIS de nouveaux poteaux incendie pourraient être installés.

La commune de **BELLECOMBE** a la charge du service public de défense extérieure contre l'incendie (DECI) sur son territoire.

Identification des risques :

Les différents risques (habitat, Industriel et artisanal, agricole),

Les installations classées pour la protection de l'environnement,

Les établissements recevant du public,

Les sites d'hébergements itinérants, les autres risques significatifs, du territoire.

Les Points d'eau Incendie du territoire :

La liste des points d'eau Incendie de la commune conformes au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie est fixée selon l'arrêté.

Sur indication du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura, celle-ci est complétée par la liste des autres Points d'Eau Incendie de la commune reconnus disponible par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura en 2018. Les points d'eau Incendie issus du déploiement du schéma communal de DECI viendront compléter progressivement la liste des PEI conformes.

L'arrêté relatif à la DECI de la commune de BELLECOMBE est modifié lorsqu'il y a une évolution importante des points d'eau Incendie, une nouvelle zone d'habitat ou industrielle aménagée, la validation d'un schéma communal de DECI ou le transfert du pouvoir de police.

Une rencontre entre le SDIS, M. Éric DAVID (Sté ED TECH) et la commune sera programmée courant septembre pour échanger sur les spécificités de l'habitat dispersé de notre commune et leur couverture incendie.

- **Projet de construction Les Mouilles** : en attente d'une proposition du SIDEDEC pour définir le projet. Le conseil municipal se réunira prochainement pour définir le projet : nombre et types de logements. Toute personne souhaitant s'investir ou échanger sur le sujet sera la bienvenue.
- **Journée conviviale** : 35 personnes sont déjà inscrites à ce jour. La journée de convivialité est maintenue à moins que les conditions sanitaires se dégradent d'ici le 14 août...
- **Qualité de l'eau** : l'eau est odorante et colorée sur certains secteurs géographiques, l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) suit de près les analyses d'eau. L'eau est potable. Les problèmes de qualité de l'eau sont dus aux conditions météorologiques (orages), aux conditions de traitement de l'eau (station de l'Embouteilleux : eau de tourbière à traiter avec des filtres vieillissants) et des canalisations trop longues (environ 600 abonnés pour 75 kms de canalisations sur tout le réseau).
- **Ecole Les Sorbiers** : seront attendus entre 25 et 27 élèves à la rentrée de septembre. Mme Thionnet sera remplacée par Mme Michaud à mi-temps thérapeutique et Mme Hubert. Mme Pernet reste la directrice de l'école.

Projet du regroupement scolaire : L'atelier d'Architecture de Champagnole propose une étude des bâtiments des 3 écoles ; il s'agira d'une réflexion sur l'aménagement (travaux) du regroupement scolaire et la création d'une micro-crèche.

- **Opération Brioche UNAPEI** : du 22 au 26 septembre 2021
- La librairie Zadig propose une rencontre avec M. Patrick BAILLY auteur du livre « Le Roman de Gilles » (qui se déroule à Bellecombe) courant octobre à la mairie. Plus d'informations à venir.

Fin de séance : 22H30.



N. Stéphane (Glo), maire